Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine
les Dromonts
chemin des Ardoisières

Maison dite chalet Jhanet

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000819
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : chalet Jhanet

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2006, O1, 247

Historique

Le chalet Jhanet est l'une des deux constructions d'une opération immobilière conduite par Bernard De Launois résidant à Bruxelles, qui réalise en même temps le chalet Anapurna placé sur le lot voisin. Sur une parcelle très pentue et de petite dimension (lot 139, 450 m2 de superficie), le projet est implanté à l'amont de la parcelle et se développe en longueur permettant de loger dans la pente 265 m2 de plancher répartis sur trois niveaux étagés (85 m2 au sous sol et au rez-de-chaussée et 100 m2 à l'étage), en réduisant au minimum l'impact visuel. L'argument prend appui sur la réalisation voisine, le chalet-restaurant le Crépy où "tout a été fait pour que l'impact visuel soit minimum, bien qu'il groupe, avec ses deux chalets mitoyens, une partie commerciale qui exigerait en principe d'être bien vue. Dans ce dernier, les rives de toitures sont à 1m/1,50 m au-dessus de la route, pour éviter toute agressivité et verticalité, et de plus toutes les pièces d'habitation sont en dessous du niveau de la route". Par conséquent poursuit Jacques Labro dans un courrier explicatif adressé au Maire de Morzine le 31 Mars 1992, "ce type de disposition est à reconduire puisque le terrain présente les mêmes caractéristiques et qu'il s'agit de sauvegarder un point de vue exceptionnel sur la vallée des Ardoisières, tant pour les riverains que pour les promeneurs". Le projet est redessiné en mai 1992 par Jacques Labro, à la suite d'un premier projet conçu en février 1992 par Claude Marullaz, architecte à Morzine, selon une volumétrie moins discrète qui s'inspirait des principes adoptés l'année précédente pour le chalet Tatou.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1992 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Labro (architecte urbaniste, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : De Launois Bernard (commanditaire)

Description

Le chalet Jhanet est construit sur un lot pentu, accessible directement à l'amont au troisième et dernier niveau. Le plan s'inscrit dans un rectangle (9,30 m x 11,15 m) partagé en quatre parties, mais aux contours tracés suivant de multiples facettes, inscrivant un plan polygonal s'approchant d'une ellipse. L'escalier à double volée encloisonné, desservant les deux niveaux inférieurs, est placé à l'amont, partageant la distribution du chalet en deux parties symétriques. Les niveaux inférieurs sont encastrés dans le terrain. En bas, trois chambres sont réparties en éventail sur la façade ouest. Au-dessus, quatre chambres sont placées symétriquement de part et d'autre d'un couloir central avec deux chambres à l'arrière et deux

chambres sur le devant avec balcon, séparées par des sanitaires. Le séjour est de plain-pied, accessible directement depuis l'entrée. Il est aménagé sous toiture, ouvert de manière panoramique sur 180° du sud au nord, avec un coin cuisine et un coin repas à l'arrière et le séjour avec une cheminée, ouvert sur toute la façade ouest, espace longé par un balcon galerie. Les niveaux encastrés sont en maçonnerie de béton armé recouverte d'un bardage en planches verticales sur les parties aval. La partie supérieure est en charpente bois permettant de disposer de grands vitrages coté aval. Sur la partie arrière, les façades toitures, notamment sur le hall à skis, contribuent à dissimuler la hauteur du chalet du côté du chemin des Ardoisières. La charpente est morcelée. La partie aval est couverte par une charpente à quatre versants soutenue par un pilier central avec contre fiches reprenant les efforts des arbalétriers, placé au centre du séjour. La partie amont est une charpente à double versants prolongés par des pans formant des façades toitures, couverts par des tuiles de bois.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : essentage de planches ; bossage
Matériau(x) de couverture : bois en couverture, bardeau
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages de soubassement, rez-de-chaussée surélevé
Type(s) de couverture : toit à deux pans
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

Typologies : chalet champignon polygonal, chalet individuel

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Plan masse, extrait du plan cadastral
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400990NUD

Vue depuis le nord en hiver
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400082NUCA

Vue d'ensemble depuis l'est
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400991NUCA

Vue d'ensemble de la toiture depuis le sud-est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400515NUCA

Elévation sud-ouest
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400992NUCA

L'entrée sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400081NUCA

Vue de l'entrée
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400993NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Maisons dites chalets (IA74000869) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Secteur urbain concerté : quartier les Dromonts (IA74000873) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Plan masse, extrait du plan cadastral

IVR82_20087400990NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue depuis le nord en hiver

IVR82_20117400082NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis l'est

IVR82_20087400991NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble de la toiture depuis le sud-est

IVR82_20097400515NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Elévation sud-ouest

IVR82_20087400992NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'entrée sous la neige

IVR82_20117400081NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'entrée

IVR82_20087400993NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation